Conseil des jeunes

Mission

Le Conseil des jeunes a été constitué fin 2016 à l'initiative du Conseil et est composé de stagiaires et de jeunes réviseurs d'entreprises. Il remplit principalement une fonction de conseiller et formule des recommandations au Conseil et à l'assemblée générale. Le Conseil des jeunes tend à offrir une voix aux jeunes professionnels et stagiaires et souhaite communiquer leurs préoccupations – au sujet du stage et de l'exercice de la profession – au Conseil de l'Institut. Enfin, le Conseil des jeunes souhaite également promouvoir le *networking* entre les jeunes professionnels et les stagiaires.

COMPOSITION

Membres : Catherine CEULEMANS, Annelies DEPLANCKE, Elise DEPROST, Laurent DETHIER, Gaëtan DUMORTIER, Cedric GISTELINCK, Benjamin GORLIER, Pierre GRIGNARD, Alexandre LECLER (jusqu'au 21/06/2018), Eva MEERSMAN, Astrid MEESTERS, Thomas MEURICE, Catherine MONSIEUR, Tom RENDERS, Amaury STAS DE RICHELLE, Sara STROOBANT, Tine VAN BUYNDER, Stijn VAN HOUT (jusqu'au21/06/2018), Liesbet VANDENABEELE, Audrey WARNANT

Secrétariat : Astrid VAN DROOGENBROECK

Durant le dernier trimestre 2017, le Conseil des jeunes a envoyé une enquête à quatre groupes-cibles différents à savoir :

- Les stagiaires dont le stage a débuté le 1erjuillet 2017 ;
- Les stagiaires dont le stage a débuté avant le 1erjuillet 2017 ;
- Les réviseurs d'entreprises de 37 ans au plus ;
- Les candidats-stagiaires (qui n'ont pas encore commencé leur stage).

Les résultats de cette enquête ont été traités au printemps 2018 et les principales constatations ont été rendues publiques lors de l'assemblée générale du 27 avril 2018.

En fonction des résultats de cette enquête, le Conseil des jeunes a formulé un certain nombre de recommandations aux commissions compétentes de l'IRE. Il a également pris les

mesures concrètes suivantes :

- Promouvoir la profession de réviseur d’entreprises, notamment auprès de candidats-stagiaires potentiels, est une préoccupation majeure du Conseil des jeunes. A cette fin, il a pris des contacts avec plusieurs établissements d’enseignement belges et une délégation du Conseil des jeunes a déjà présenté la profession de réviseur d’entreprises dans plusieurs universités. Au cours de ces présentations, l’accent a été principalement mis sur la pratique professionnelle plutôt que sur les aspects juridiques relatifs à l’accès à la profession.
- En collaboration avec la Commission du stage, une session d’information sur le nouvel arrêté royal du 17 août 2018 relatif à l’accès à la profession de réviseur d’entreprises a été organisée à l'intention des (candidats-) stagiaires. Lors de cette session, les principales nouveautés de l’AR ont été exposées et le Conseil des jeunes a brièvement présenté ses activités et objectifs.

- Le Conseil des jeunes a également pris contact avec un certain nombre de fournisseurs pour l’organisation de webinaires et continuera à suivra de près ce point, en concertation avec la Commission Formation permanente.

- L’organisation d'un événement communautaire a été lancée dans le but de promouvoir le *networking* entre les réviseurs d’entreprises et les stagiaires. Cet événement aura lieu au cours de 2019.